



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CHELSEA FACILITE L'ACCÈS À LA RIVIÈRE POUR TOUS SES CITOYENS

Chelsea, 19 juin 2025 – Le conseil municipal de Chelsea est heureux d'annoncer l'aménagement de trois accès communautaires à la rivière Gatineau, un projet attendu depuis longtemps dans la communauté. Les travaux préparatoires sont déjà en cours, pendant que se poursuivent les démarches d'obtention des certificats d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. L'ouverture officielle des accès est prévue pour le printemps 2026.

Les consultations publiques auprès de la population ont confirmé la volonté des citoyens de pouvoir bénéficier de l'accès à la rivière. Le projet prévoit l'aménagement d'infrastructures récréatives durables et accessibles, tout en respectant les normes environnementales et la réglementation en vigueur. Les accès consistent en :

- Un quai communautaire universellement accessible avec un corridor de nage en eau libre de 125 mètres (devant le parc Farm Point);
- Une rampe de mise à l'eau pour embarcations non motorisées (devant le centre communautaire Farm Point);
- Une rampe de mise à l'eau pour embarcations non motorisées (au bout du chemin Burnett).

« La rivière Gatineau est au cœur de notre histoire et de notre qualité de vie. Pour la première fois, la Municipalité met en place des accès officiels à ce cours d'eau, dans une démarche visant à en démocratiser l'usage. Le conseil municipal souhaite favoriser des accès sécuritaires, équitables et respectueux de l'environnement à ce bien commun. Nous sommes très fiers de voir cette initiative se concrétiser », a déclaré le maire Pierre Guénard.

En plus des accès à l'eau, des travaux sont présentement en cours au chalet de service du parc Farm Point afin de le rendre universellement accessible et d'y ajouter des toilettes et des vestiaires.

Afin d'assurer la sécurité des infrastructures, la Municipalité respectera les normes en vigueur en plus de collaborer avec la Société de sauvetage du Québec. Enfin, des mesures seront mises en place pour assurer une cohabitation harmonieuse avec les résidents du secteur.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 210 000 \$ accordée par la MRC des Collines-de-l'Outaouais.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Information :

Maude Prud'homme-Séguin
Responsable des communications
Municipalité de Chelsea
819 827-6215
m.seguin@chelsea.ca